



Compte rendu de réunion

# Atelier thématique « Espaces transfrontaliers »

Mercredi 5 juillet 2024, 10h-16h

Schwarzwaldsaal, Regierungspräsidium Freiburg



## Sommaire

<b>1</b>	<b><a href="#">Sommaire</a></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><a href="#">Principales conclusions de l'atelier</a></b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b><a href="#">Regards sur les espaces transfrontaliers</a></b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b><a href="#">Discussion en plénière</a></b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b><a href="#">Travail en petits groupes</a></b>	<b>9</b>
5,1	<a href="#">Régions limitrophes de la Bavière, de la Hesse et de Rhénanie-Palatinat</a>	9
5,2	<a href="#">Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur</a>	13
5,3	<a href="#">Région métropolitaine transfrontalière du lac de Constance</a>	18



# 1 Sommaire

Le 5 juin dernier, le Ministère du Développement régional et du Logement du Bade-Wurtemberg a organisé un atelier sur la thématique des «espaces transfrontaliers» dans le cadre de la refonte du Schéma de Développement du Land (LEP pour l'acronyme allemand). Le ministère se réjouit de la participation non seulement des différents *Regierungspräsidien* et régions du Bade-Wurtemberg limitrophes d'un autre Land ou d'un pays voisin, mais aussi de la Conférence internationale du lac de Constance et des régions frontalières françaises et suisses — une grande pluralité de regards croisés.

Après un exposé introductif et une table ronde qui ont permis d'appréhender en profondeur les divers espaces transfrontaliers, l'atelier s'est attaché à recueillir dans un premier temps les réactions relatives aux défis et aux atouts spécifiques à ces espaces, ainsi que les pierres d'achoppement pour lesquelles le prochain LEP devra apporter des solutions. Ensuite, de petits groupes de travail se sont penchés plus avant sur la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur, la Région métropolitaine transfrontalière du lac de Constance et les régions du Bade-Wurtemberg limitrophes de la Bavière, de la Hesse et du Land de Rhénanie-Palatinat. Ils les ont examinées au prisme de leurs liens fonctionnels. Leurs travaux se sont traduits par des croquis qui montrent bien la multiplicité des interconnexions existantes — des ébauches qui pourront alimenter le futur Schéma de Développement — ainsi que des indications sur les éléments du LEP 2002 à conserver dans la prochaine mouture, les points à améliorer et l'état des données actuellement disponibles.

Ce document présente ci-après une synthèse des enseignements tirés de l'atelier, accompagnée d'une transcription des idées écrites à la main sur des affiches afin d'en améliorer la lisibilité.



**Discussion en plénière des conclusions de l'atelier**

© Ministère du Développement régional et du Logement



## 2 Principales conclusions de l'atelier

Après examen de l'ensemble des interventions, voici les principaux enseignements des discussions :

- La coopération transfrontalière nécessite une certaine souplesse que peuvent offrir des clauses d'ouverture ou d'expérimentation

Les questions transfrontalières requièrent de la part des acteurs une grande **flexibilité** pour leur permettre de réagir de manière idoine. Les personnes présentes ont notamment suggéré que l'on **examine dans quelle mesure** les orientations inscrites dans le nouveau Schéma de Développement du Bade-Wurtemberg — au vu du niveau de détail qui se profile — seraient applicables à l'échelle des liens transfrontaliers, et si des **dispositions plus souples** s'avèrent nécessaires. Pour ce faire, il convient de tenir particulièrement compte de **l'hétérogénéité des données de départ**. Dans l'ensemble, il a été recommandé de renoncer à fixer des objectifs chiffrés (souvent difficiles à mesurer de façon homogène dans un contexte transfrontalier) au profit de **lignes directrices qualitatives**.

- Mettre en lumière la situation particulière des espaces transfrontaliers

**La coopération transfrontalière**, notamment au sein des espaces métropolitains où les liens d'interdépendance sont nombreux, doit être considérée comme un sujet central pour les régions concernées et **apparaître clairement** dans le Schéma de Développement du Land, à la fois dans le corps du **texte** et sur le plan **graphique**. Il **faudrait** notamment **éviter** de représenter le territoire comme un « **archipel** » qui ne tiendrait pas compte des interconnexions au niveau transfrontalier. En outre, d'autres demandes ont été exprimées :

- Un soutien financier pérenne  
La coopération transfrontalière nécessite des moyens financiers et humains. Les ressources allouées aux projets communs doivent donc être assurées de ce côté-ci de la frontière — ce qui n'est pas le cas à ce jour.
- Une ébauche de vision commune pour ces espaces transfrontaliers  
Sur la base d'une vision partagée, il faudrait faire figurer dans le Schéma de Développement du Land les principaux objectifs et missions des espaces transfrontaliers et souligner notamment la diversité des défis qui se posent dans les différents espaces de coopération.
- Une lecture des documents de planification à la lumière du « principe des flux réciproques » (*Gegenstromprinzip*)  
Il faudrait notamment évaluer des projets de coopération concrets (projets phares) et leurs démarches expérimentales.
- Confier un mandat aux structures régionales de coopération  
Les structures régionales de coopération précisent qu'elles ont besoin d'une mission et d'un mandat pour pouvoir poursuivre leurs actions à l'échelon transfrontalier.



### 3 Regards sur les espaces transfrontaliers



Intervenants (de gauche à droite) :  
David Marx, Agence d'Urbanisme de  
Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS),  
Martin Samain, Syndicat de coopération  
régionale Danube-Illér  
(*Regionalverband Donau-Iller*), Bettina  
Rahuel, canton de Bâle-Ville, Dr  
Sebastian Wilske, Syndicat de  
coopération régionale Haut-Rhin-Lac de  
Constance (*Regionalverband  
Hochrhein-Bodensee*)  
© Ministère du Développement régional  
et du Logement

Voici une brève synthèse des contributions des intervenants :

**Les défis :** Si les frontières sont traditionnellement définies comme des obstacles de nature physique, des réglementations différentes renforcent la perception de la frontière comme une séparation — les tarifs appliqués dans les divers réseaux de transports publics ou les exigences incompatibles en matière d'immatriculation des trottinettes électriques en sont deux exemples flagrants. Les interconnexions entre les grands centres urbains, comme Strasbourg, et les villes moyennes des deux côtés de la frontière rendent d'autant plus impérative une coopération renforcée. Par ailleurs, pour pouvoir prendre de bonnes décisions, on a besoin de données de qualité qui puissent être recueillies et échangées à l'échelle transfrontalière.

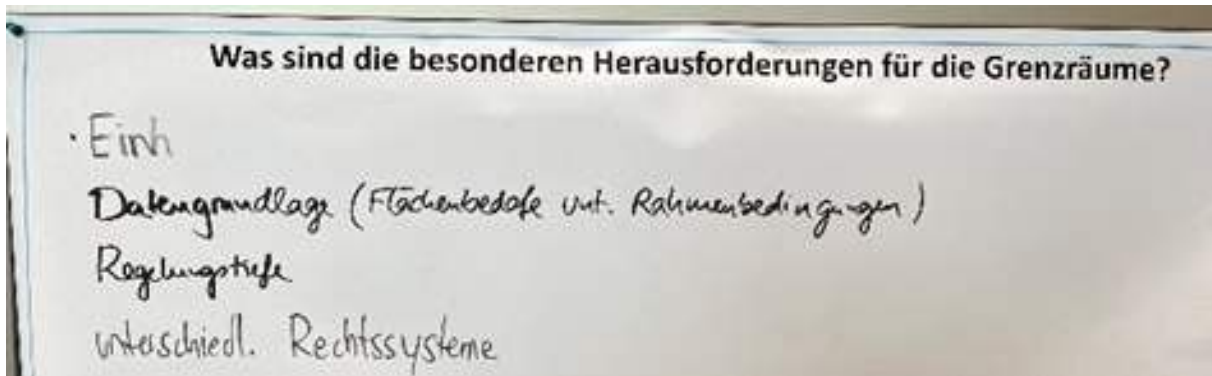
**Les facteurs d'une coopération réussie :** Il faudrait une vision partagée de l'espace transfrontalier. La coopération fonctionne bien lorsqu'elle est portée par des relations interpersonnelles. Dans de nombreuses régions, l'échange régulier entre des institutions différentes — notamment à un niveau infrafédéral côté allemand — fonctionne déjà très bien. Les espaces fonctionnent au-delà des frontières et se structurent autour des bassins et des modes de vie. À cet égard, on peut citer l'exemple de la coopération entre les universités et les autres établissements de l'enseignement supérieur pour la population étudiante du Rhin supérieur. Les projets phares accentuent la visibilité et accentuent ce faisant les imbrications.

**Les attentes envers le LEP :** Le LEP doit faciliter l'action locale et en aucun cas la complexifier. Pour y parvenir, il convient de prendre en compte les effets de la situation géographique frontalière sur l'aménagement du territoire. Pour ce faire, il faut analyser l'efficacité de la fonction de pilotage qu'exerce le LEP pour les régions transfrontalières. Le cas échéant, une clause d'ouverture peut permettre de trouver des solutions sur mesure. Il s'agit en effet d'interconnexions qui marquent le territoire de leur empreinte, pas uniquement d'une coopération dynamique dans l'espace transfrontalier. La diversité de ces espaces ne permet pas de solution homogène. Les régions ont besoin de liberté pour pouvoir faire preuve de créativité et améliorer encore une coopération qui est de toute façon souhaitée. Les structures régionales de coopération forment le vœu que le LEP énonce un mandat les invitant à prendre part au développement régional, y compris au niveau transfrontalier. En outre, il est important de connaître et de prendre en compte les projets des pays ou Länder voisins ayant une incidence sur l'aménagement du territoire dans le Bade-Wurtemberg. De plus, le LEP devrait s'appuyer sur les documents de planification pertinents pour les espaces transfrontaliers ou les territoires voisins. L'analyse territoriale devrait également assurer une meilleure prise en compte des collectivités locales et des pays voisins et, selon le sujet abordé, porter un regard différencié sur la situation transfrontalière (les enjeux scolaires doivent être distincts des problématiques liées aux commerces, par exemple).



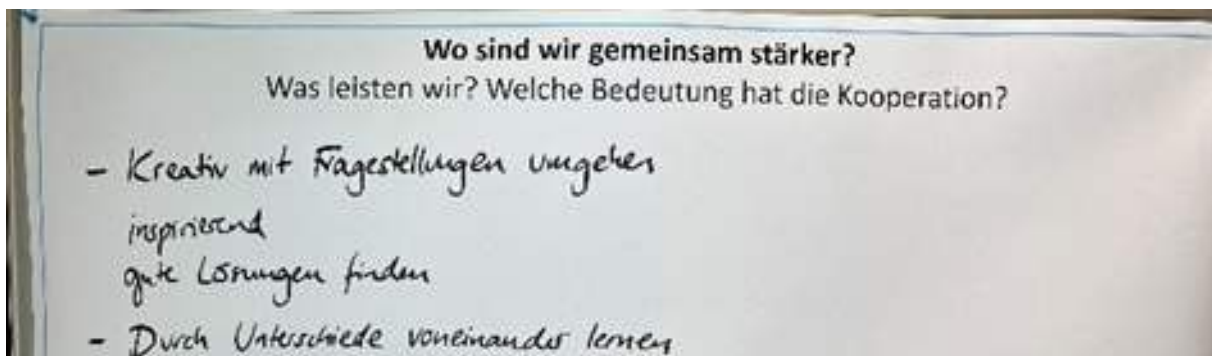
## 4 Discussion en plénière

Après les interventions liminaires, le débat a été ouvert à l'ensemble des personnes présentes. À partir de questions introductives, il s'agissait d'identifier les particularités des espaces transfrontaliers, d'élaborer des pistes de solutions et de consigner des indications en vue de la refonte du LEP. Voici les notes prises par l'équipe d'animation en réponse aux questions posées :



### Quels sont les défis spécifiques que rencontrent les espaces transfrontaliers ?

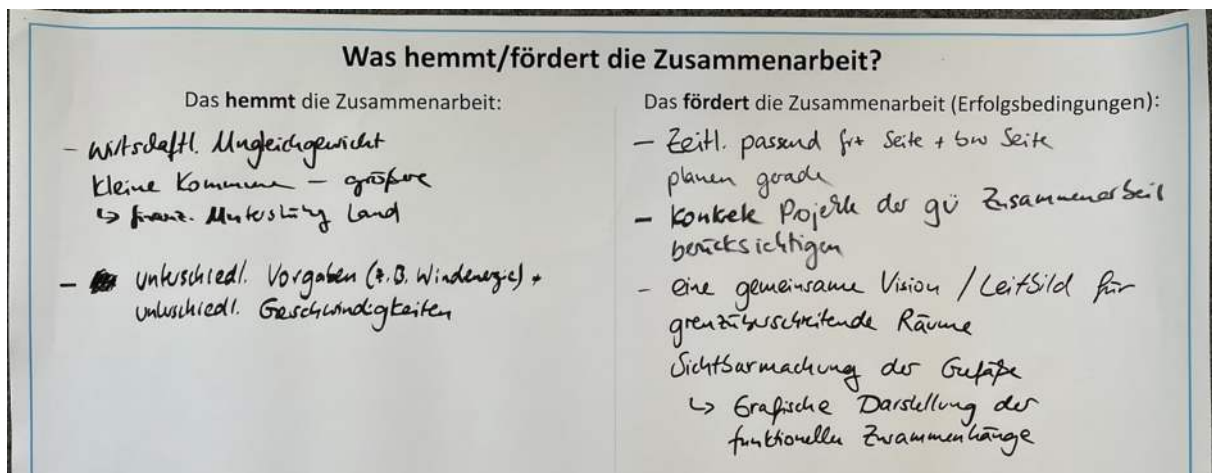
- État des données (besoins en foncier, conditions et contextes différents)
- Niveau de détail de la réglementation
- Des systèmes juridiques différents



### Dans quels domaines l'union nous rend-elle plus forts ? De quoi sommes-nous capables ? Que signifie la coopération ?

- Traiter les problématiques de façon créative
- Trouver des solutions pertinentes et inspirantes
- Apprendre mutuellement de nos différences





### Quels sont les facteurs qui freinent/stimulent la coopération ?

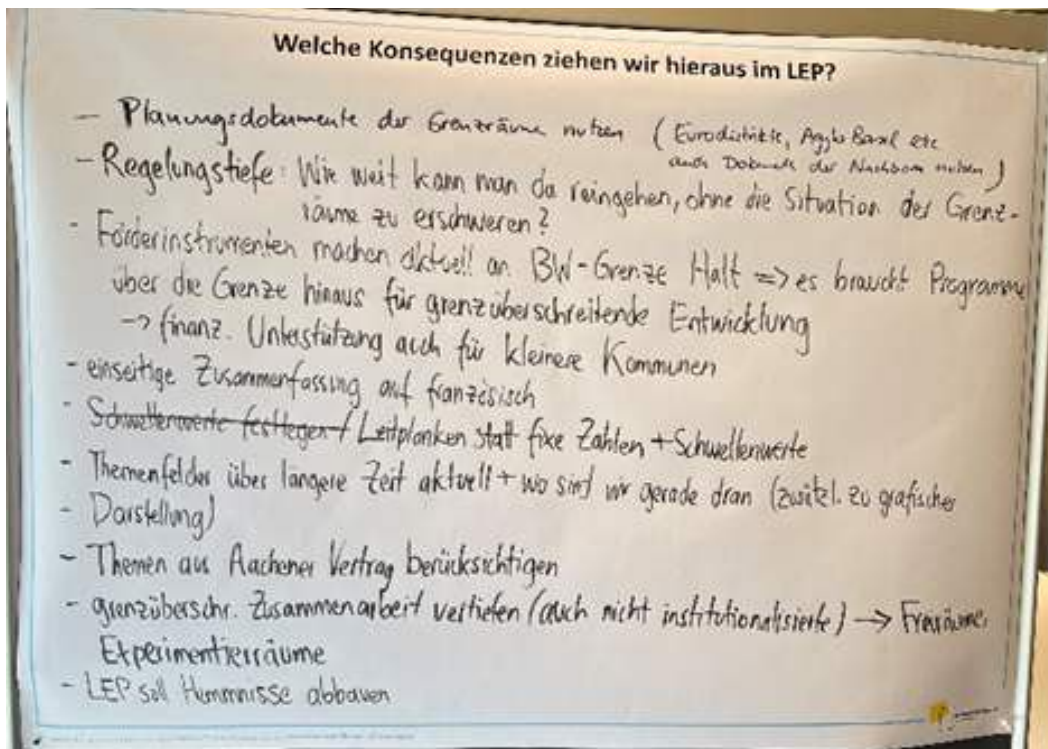
Ce qui freine la coopération :

- Inégalités économiques, petites communes et grandes villes → soutien financier du Land [pour la coopération transfrontalière entre des partenaires inégaux]
- Réglementations différentes (en ce qui concerne l'énergie éolienne, par ex.) et vitesses différentes

Ce qui stimule la coopération (conditions de réussite) :

- Sur le plan du calendrier [la refonte du LEP] tombe à point nommé : côté français et dans le Bade-Wurtemberg, on est en pleine période de planification.
- Prendre en compte les projets de coopération transfrontalière concrets
- Une vision commune/un schéma directeur pour les espaces transfrontaliers
- Mettre en lumière les interconnexions → représentation graphique des liens fonctionnels





### Quels sont les enseignements que nous en tirons dans le LEP ?

- Utiliser les documents de planification des espaces transfrontaliers (eurodistricts, Agglo Basel, etc.) et prendre appui également sur ceux des voisins
- Niveau de détail en matière réglementaire : comment aborder cette question sans complexifier la situation des espaces transfrontaliers ?
- À ce jour, les dispositifs de financement s'arrêtent à la frontière du Bade-Wurtemberg.
  - ➔ Il faut des programmes qui dépassent la frontière pour soutenir le développement transfrontalier
  - ➔ Un soutien financier y compris pour les petites communes
- Une synthèse ou un résumé [du LEP] en français serait utile
- Définir des lignes directrices plutôt que des objectifs chiffrés
- Indiquer [dans le LEP] les champs thématiques [qui sont identifiés] depuis longtemps et [préciser] où nous en sommes en ce moment (en plus de les représenter sous forme de croquis)
- Prendre en compte les sujets issus du Traité d'Aix-la-Chapelle
- Approfondir la coopération transfrontalière (y compris non institutionnalisée) ➔ [offrir] des espaces de liberté et d'expérimentation
- Le LEP doit faire tomber les obstacles.

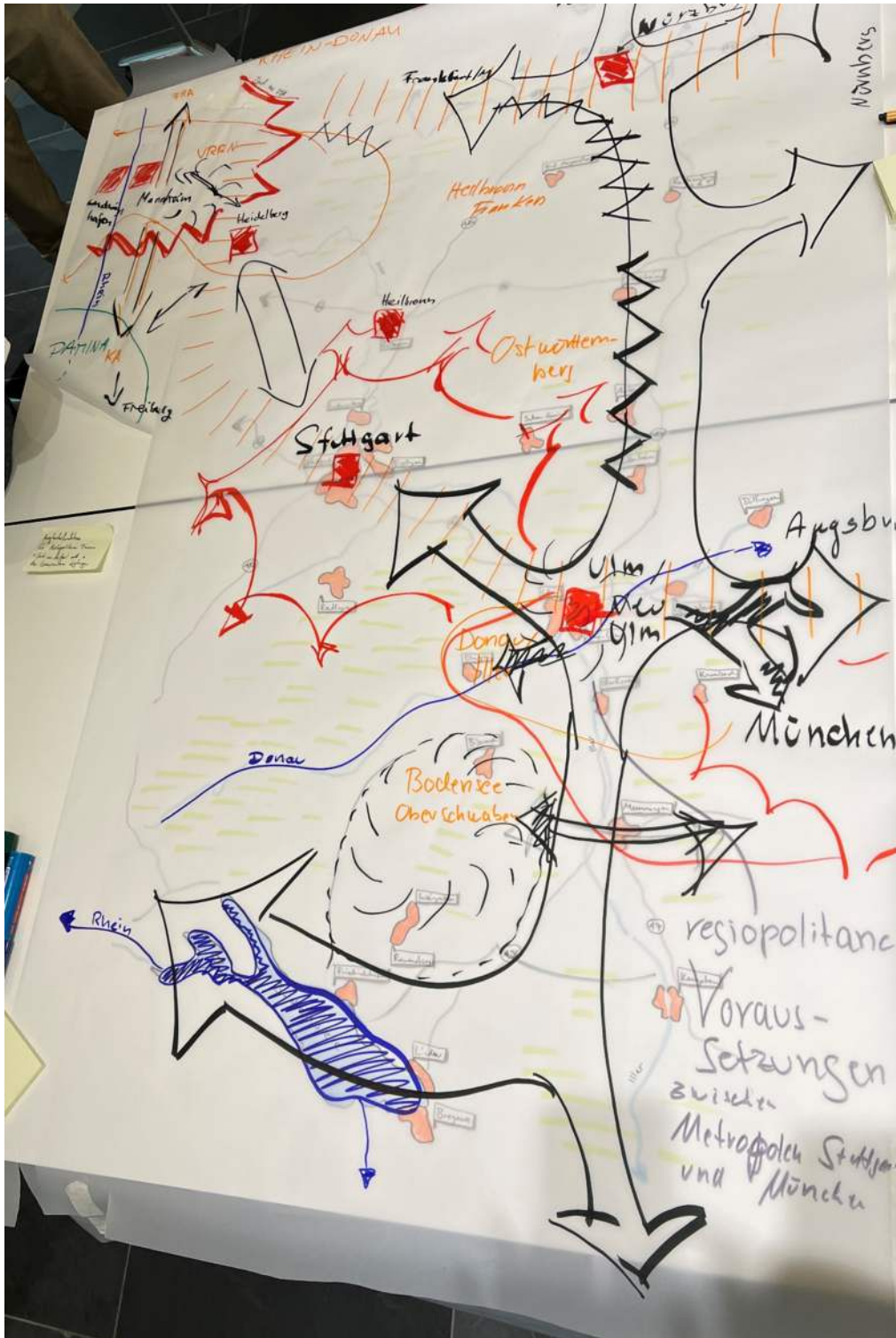




## 5 Travail en petits groupes

### 5.1 Régions limitrophes de la Bavière, de la Hesse et de Rhénanie-Palatinat

#### Liens fonctionnels :

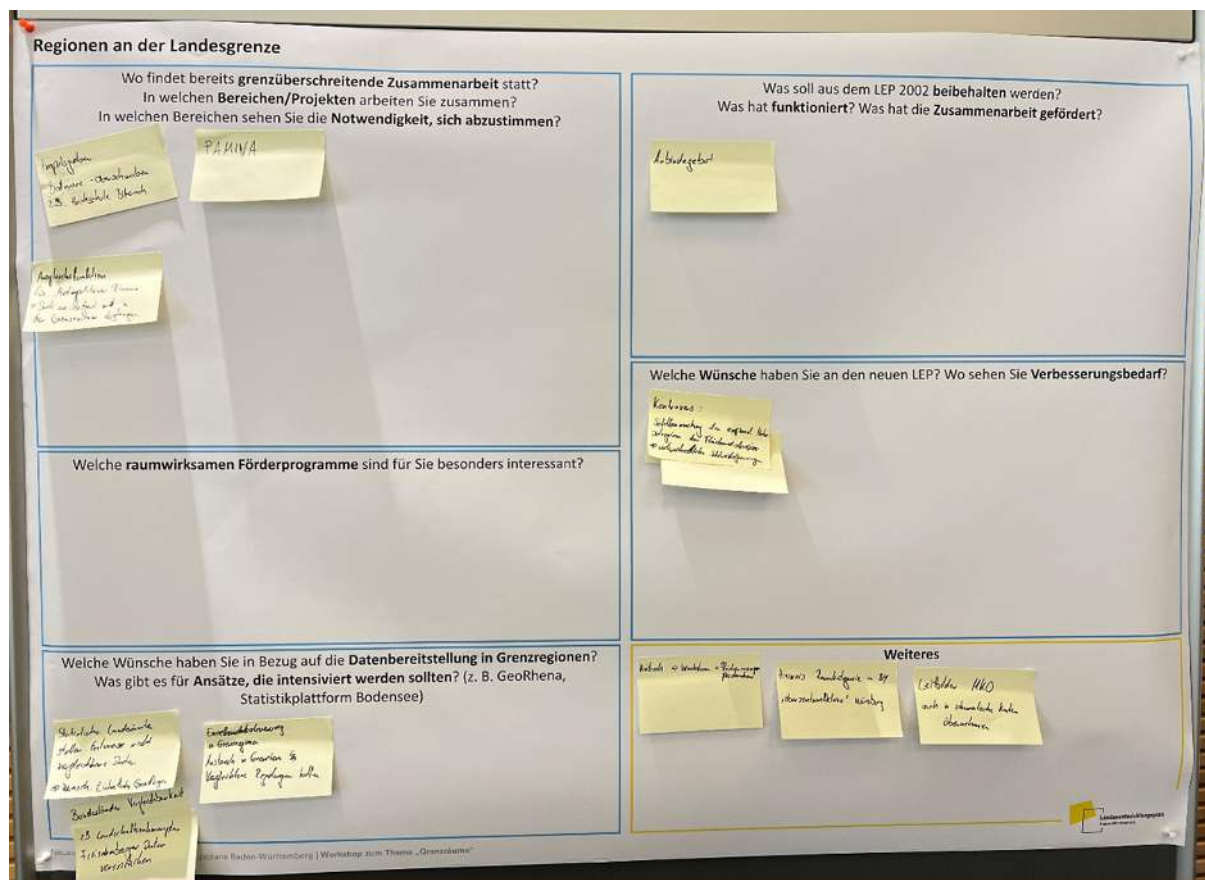


**Explications du croquis réalisé au sein du groupe de travail :**

- Un point de vue émanant principalement des régions Danube-Iller et Rhin-Neckar.
- En haut à gauche du schéma, une ligne rouge en dents de scie délimite la région Rhin-Neckar. Plus au centre, une autre ligne rouge entoure le centre de Stuttgart. Ces deux tracés représentent les espaces à grands enjeux et leurs conséquences. La pression immobilière et foncière dans la capitale du Land influe en effet sur ses alentours, tout comme celle qui s'exerce dans les villes de Francfort, Mannheim et Ludwigshafen a une incidence sur la région Rhin-Neckar. Les tensions qui traversent cette dernière sont particulièrement perceptibles entre Stuttgart et Mannheim, et même entre Mannheim et Karlsruhe. Quant aux contraintes qui pèsent sur Stuttgart et autour, elles se font ressentir dans un très vaste périmètre, par exemple entre la capitale du Land et Ludwigsbourg au nord, et vers Tübingen au sud. La pression liée à l'urbanisation est également perceptible au centre, sur l'axe Stuttgart-Munich. Le territoire du syndicat régional Danube-Iller est soumis aux forces motrices de Stuttgart et de Munich. Toutes les zones situées le long de la ligne rouge en dents de scie subissent une pression intense due à la forte demande de foncier pour le logement et l'activité économique.
- Il convient également d'identifier les territoires dynamiques, bien visibles dans la région Lac de Constance-Haute Souabe (Bodensee-Oberschwaben), autour d'Ulm (région Danube-Iller) et dans la région Rhin-Neckar entre Mannheim, Karlsruhe et Heidelberg. Ces espaces exercent eux aussi une influence sur leur environnement et méritent de figurer sur les cartes de développement urbain.
- Aux dires des personnes présentes, le dialogue avec les institutions chargées de la planification en Bavière et en Hesse pourrait encore être amélioré. Ce constat s'impose notamment lors de concertations sur des sujets comme l'éolien : dans les espaces transfrontaliers, de telles discussions sont plus poussives que dans la région du Rhin-Neckar, par exemple.
- Le rôle de Wurtzbourg en tant que métropole bavaroise est également très sensible au nord-est du Bade-Wurtemberg : l'attractivité de la ville se fait sentir jusque dans la région de Heilbronn-Franconie.
- Dans le Schéma de Développement territorial de Bavière, Wurtzbourg n'apparaît pas simplement comme un grand centre urbain, mais comme une métropole d'importance régionale — une classification qui correspond à une grande agglomération dotée de compétences supplémentaires.
- Une autre réflexion générale porte sur le rôle que peuvent jouer de telles cartes et sur leur pertinence, dans un contexte où l'on cherche à économiser les ressources foncières. Certaines personnes considèrent qu'une telle représentation d'un espace soumis à une forte pression peut inciter le territoire en question à se montrer d'autant plus vigilant en matière de foncier. D'autres estiment au contraire que la pression ainsi cartographiée peut renforcer le choix de libérer davantage de foncier pour le logement et l'activité économique et, partant, appuyer le besoin de nouvelles affectations des sols.



**Affiche du GT Régions limitrophes de la Bavière, de la Hesse et de Rhénanie-Palatinat**



**Où existe-t-il déjà des coopérations transfrontalières ? Dans quels domaines/projets ? Dans quels champs voyez-vous la nécessité de se concerter ?**

- PAMINA
- Initiatives lancées par la région du lac de Constance-Haute Souabe (Université de Biberach, par ex.)
- Fonction d'équilibre assurée par les espaces métropolitains → la pression de Stuttgart est absorbée dans les espaces transfrontaliers

**Quels sont vos souhaits en matière de mise à disposition de données dans les régions transfrontalières ? Quelles sont les approches à intensifier (telles que GeoRhena ou la plateforme statistique du lac de Constance) ?**

- Les offices régionaux de la statistique produisent parfois des données non comparables → souhait : des bases uniformes
- Pilotage du commerce de détail dans les régions transfrontalières, échanges dans les instances, des réglementations comparables sont utiles
- Comparabilité entre les Länder (par ex. Schéma directeur paysager, faciliter les données relatives aux espaces ouverts)



**Que faut-il conserver du LEP 2002 ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui a encouragé la coopération ?**

- Obligation de désenclavement (visant à prévenir le mitage)

**Que souhaitez-vous trouver dans le nouveau LEP ? Quels sont — selon vous — les points à améliorer ?**

- Désaccord : mise en évidence du rôle des régions métropolitaines dans le débat sur l'affectation des sols → conclusions divergentes

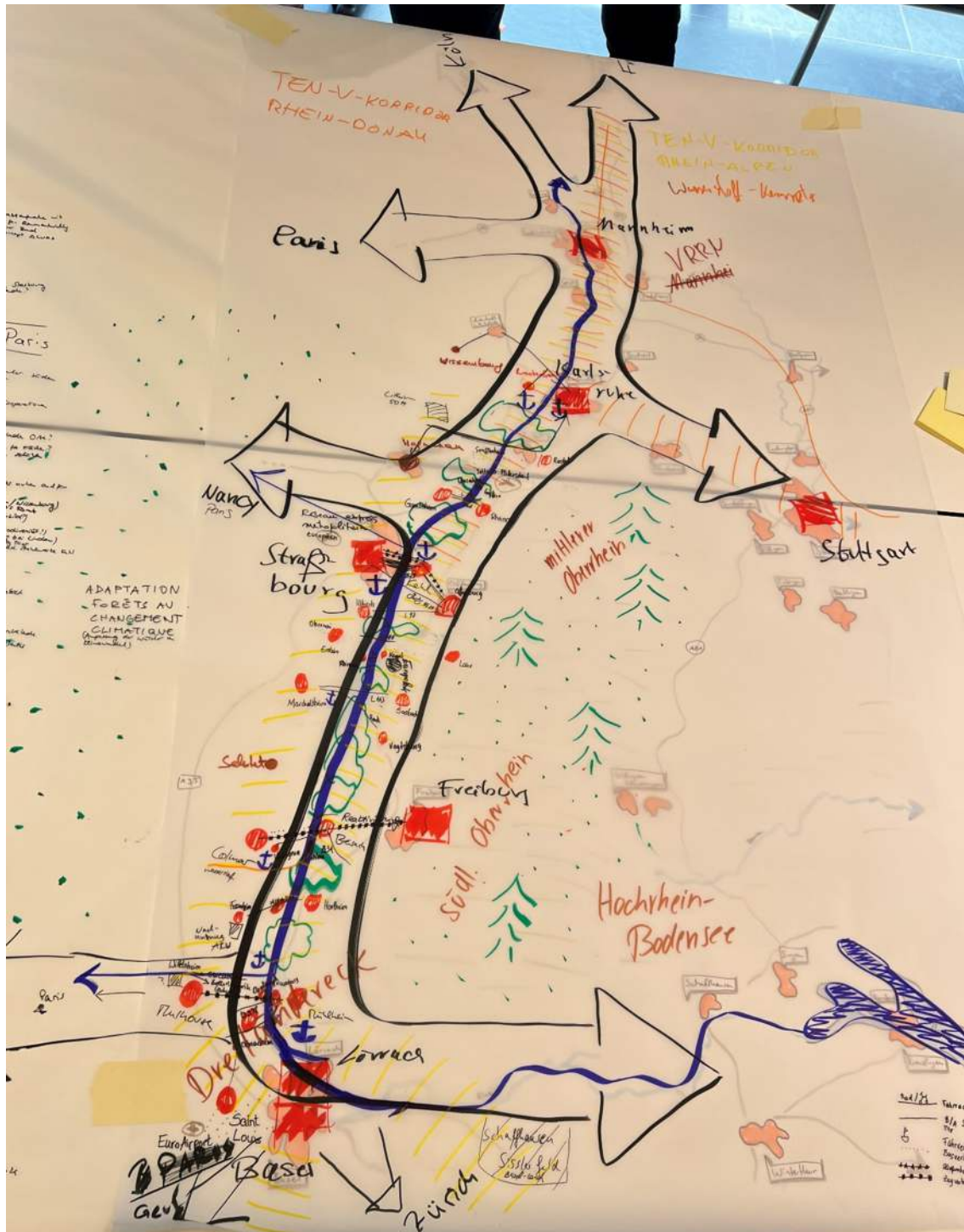
**Autres points**

- Critique → croissance = consommation de foncier
- Remarque sur les catégories spatiales en Bavière (Wurtzbourg comme « métropole régionale premium »)
- Reprendre les schémas directeurs issus de la Conférence des ministres de l'Aménagement du territoire, y compris sur les cartes simplifiées



## 5.2 Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur

### Liens fonctionnels



### **Explication du schéma réalisé par le groupe de travail**

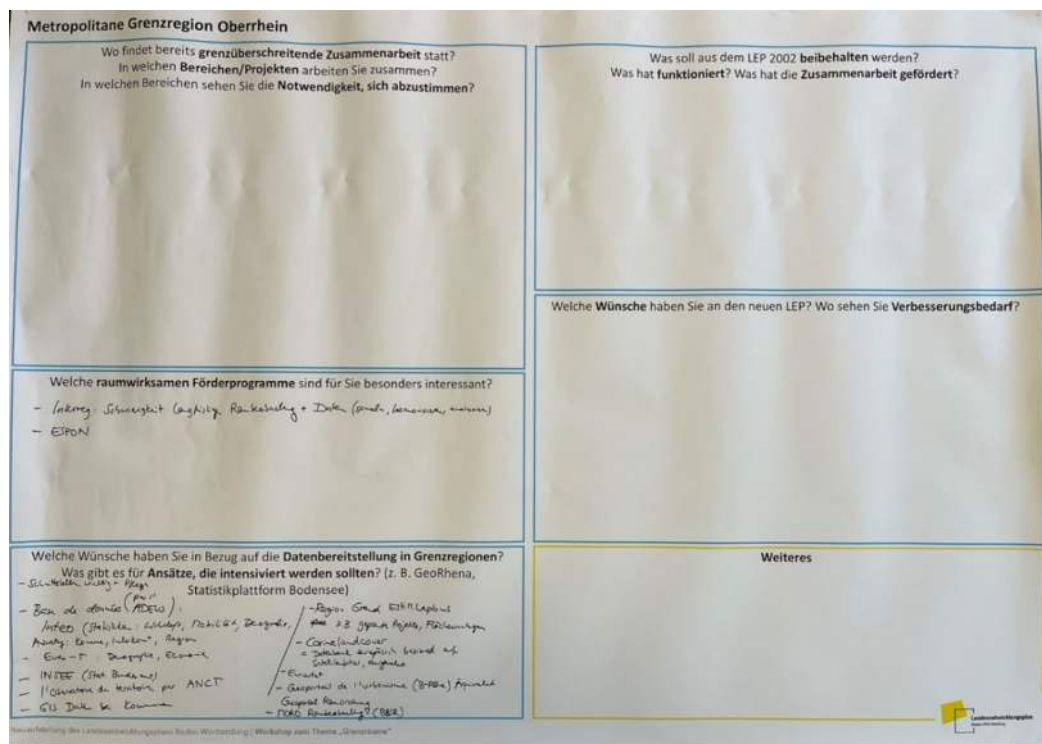
- Une zone définie par différents espaces de coopération : la région du Rhin supérieur est tantôt un réseau urbain, tantôt un réseau d'universités qui se concertent, tantôt un ensemble cohérent (la Conférence du Rhin supérieur). Il existe aussi un échelon intermédiaire, celui des eurodistricts.
- Importance du Rhin :
  - Le Rhin est un élément d'identification, associé aux loisirs. Il manque encore quelques franchissements pour en faire un trait d'union (vu de Bâle).
  - Au-delà du rapport que la commune entretient avec le fleuve, la langue et la frontière peuvent accentuer la perception du Rhin comme un obstacle (vu de France).
  - La barrière physique n'est pas très haute (selon le syndicat régional du Rhin supérieur méridional).
- Projets d'infrastructures :
  - Bâle : terminal à conteneurs trimodal pour les ports rhénans
  - Bâle : un tunnel routier sous la ville libèrera des capacités côté allemand (le trafic en provenance de Zurich passera alors par Bâle et non plus via l'Allemagne)
  - Bâle : liaisons directes (sans correspondance) en RER
  - Bâle : la desserte ferroviaire de l'EuroAirport pourrait avoir des conséquences sur les autres aéroports de la région
  - La transition en matière de transports, fortement portée par la région métropolitaine, peut entraîner de nouveaux usages de la voiture à Strasbourg
  - Microsoft prévoit d'implanter un data center au sud de Mulhouse
  - Poste de douane Lörrach-Riehen
- Énergies :
  - Bois
  - Lithium
  - Géothermie (Haguenau/Wissembourg/Soultz-sous-Forêts)
  - Énergie éolienne
  - Installations photovoltaïques en plein air (y compris flottantes)
  - Hydrogène (côté français, on estime que c'est peut-être plutôt le tracé vers Trêves qui sera privilégié)
  - Besoins énergétiques conséquents couverts par les Badische Stahlwerke, aciéries de Kehl (équivalents aux besoins d'une petite ville)
- Tourisme
  - En progression sur le Rhin, où il n'y a pas suffisamment de points de mouillage



- Excursions à la journée en Forêt-Noire et dans les Vosges (pas de chiffres)
- Liaison ferroviaire entre Saint-Dié-des-Vosges et la Forêt-Noire : peut-être un jour ?
- Biodiversité :
  - Considérer le Rhin comme un espace à part entière
  - Prendre en compte les corridors écologiques pour la faune sauvage, incitation à discuter des projets côté français
  - Adaptation des forêts au changement climatique
- Adaptation au changement climatique :
  - Zones d'apport de fraîcheur (Rhin)
  - Les villes discutent au niveau opérationnel de leur Plan Canicule et de leur Plan d'adaptation au changement climatique
- Zones d'activités économiques :
  - Après-Fessenheim : constat partagé de part et d'autre de la frontière : périmètre et effet transfrontalier incertains, plutôt moins importants qu'envisagé initialement
  - À Mulhouse, 60 hectares disponibles pour une zone d'activités (Stellantis). Une autre parcelle située sur la rive française du Rhin, en face d'Europapark, pourrait devenir un sujet.
- Ports :
  - Représenter sur la carte les ports et affluents du Rhin, notamment pour les ports importants pour le Bade-Wurtemberg
  - Coopération entre les ports : s'ils sont gérés par des opérateurs privés, les villes de Kehl et de Strasbourg siègent au conseil de surveillance de leur vis-à-vis. Néanmoins, la concurrence l'emporte sur la coopération.
  - En France, les cours d'eau de moindre taille font l'objet d'études en vue de les utiliser pour la navigation.
- Axes de transport : il existe deux lignes parallèles sur l'axe Rhin-Alpes, l'une côté allemand, l'autre côté français.
- Interlocuteur intéressant : l'Office fédéral du développement territorial (ARE), actuellement chargé de rédiger le Projet de territoire de la Suisse
- NB : les établissements de l'enseignement supérieur et leurs partenariats
- Existe-t-il des lieux transfrontaliers ? Exemples : ArtRhena, Lörrach-Riehen
- Sujet général : protéger les terres agricoles



**Affiche du GT Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur**



**Quels programmes de financement vous semblent-ils particulièrement intéressants pour l'aménagement du territoire ?**

- Interreg : difficulté en ce qui concerne l'observation du territoire à long terme + données (recueil, harmonisation, analyse)
- ESPON

**Quels sont vos souhaits en matière de mise à disposition de données dans les régions transfrontalières ? Quelles sont les approches à intensifier (telles que GeoRheina ou la plateforme statistique du lac de Constance) ?**

- Base de données Inteo (ADEUS) (statistiques sur l'économie, la mobilité, la géographie -> exploitation par commune, au niveau intercommunal, régional) : peut être sollicitée
- Région Grand Est (M. Lepomb) : pour les projets envisagés ou l'occupation des sols, par exemple
- CORINE Land Cover = base de données européenne et fondée sur l'interprétation visuelle d'images satellites
- Eurostat
- Géoportail de l'Urbanisme (documents d'urbanisme), équivalent du Geoportail Raumordnung BW
- Données SIG des communes



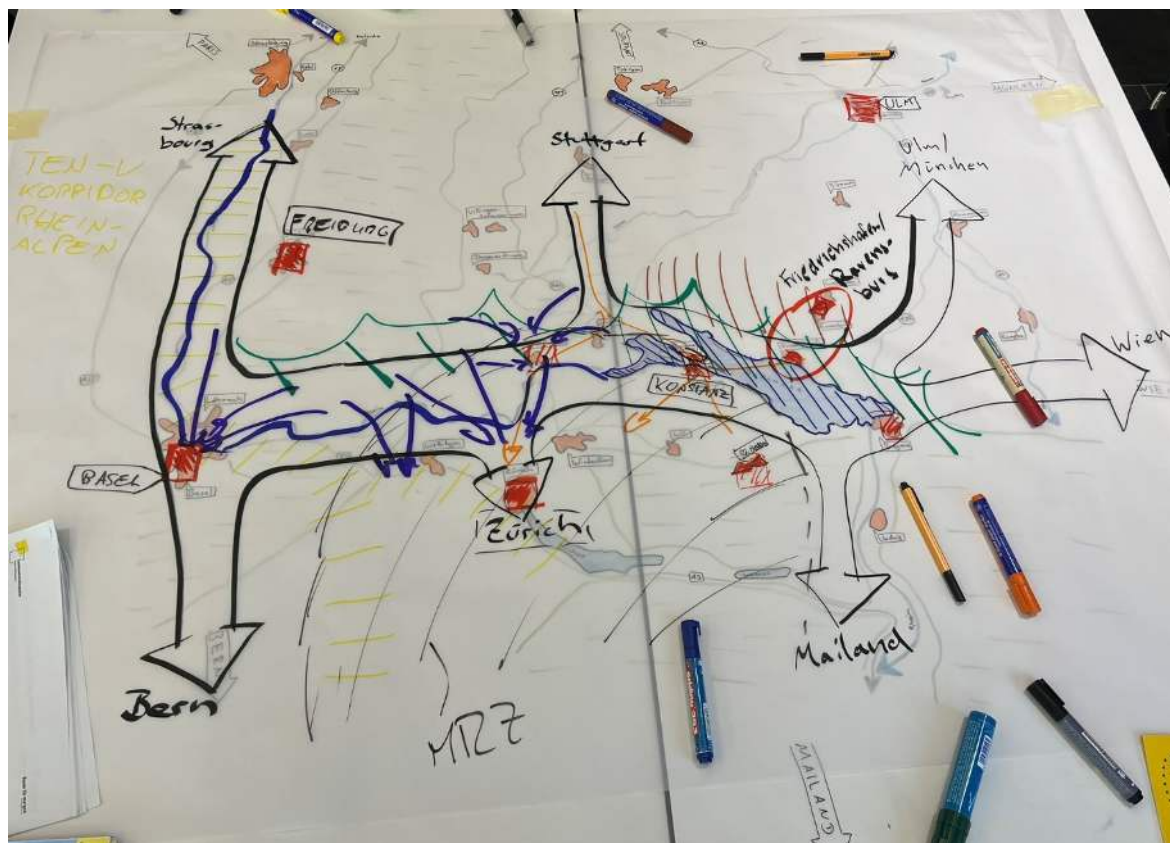


- INSEE (équivalent de l'Office fédéral de la statistique)
- EURES-T sur les aspects démographiques et économiques
- MORO : projet pilote pour l'observation du territoire (BBSR, Institut fédéral de la recherche sur le bâtiment, l'aménagement et l'urbanisme)
- Importance des interfaces



### 5.3 Région métropolitaine transfrontalière du lac de Constance

#### Liens fonctionnels

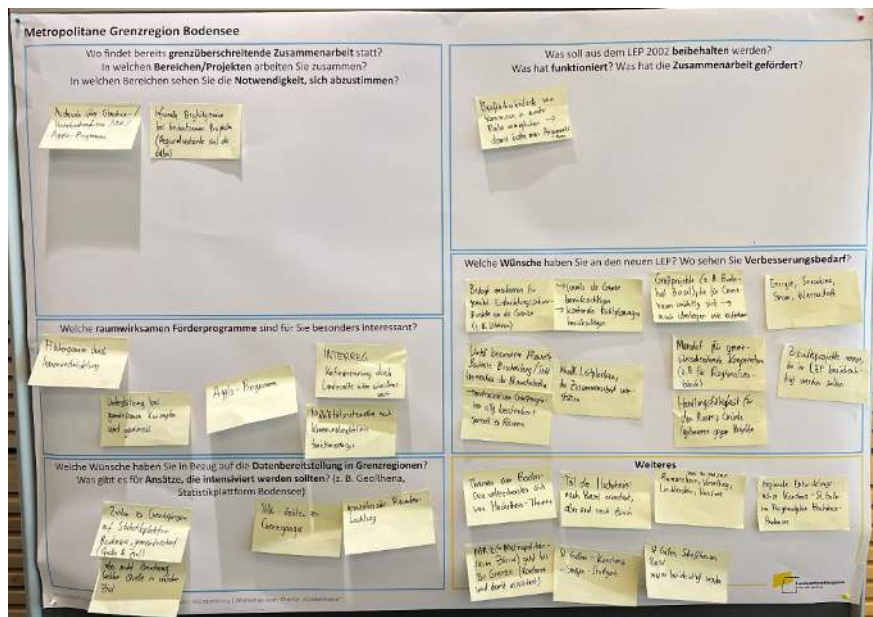


#### Explication du schéma réalisé par le groupe de travail

- La région métropolitaine transfrontalière du lac de Constance est plurielle : ses espaces, très différents, ne sont pas comparables (Lac de Constance/Haut-Rhin).
- Dans le Schéma de Développement du Land (LEP), il faudrait notamment prendre en compte les interconnexions au sein de l'espace métropolitain de Zurich. La ville de Saint-Gall a en outre été ajoutée au croquis présentant les liens fonctionnels. Le LEP devrait aussi intégrer les besoins et les effets de projets réalisés de l'autre côté de la frontière (la restructuration de la gare de Bâle, par exemple).



**Affiche du GT Région métropolitaine transfrontalière du lac de Constance**



**Où existe-t-il déjà des coopérations transfrontalières ? Dans quels domaines/projets ? Dans quels champs voyez-vous la nécessité de se concerter ?**

- Échanges par le truchement de la Conférence du Rhin supérieur et de la Hochrheinkommission (HRK), de la Conférence internationale du lac de Constance (IBK) et des Projets d’agglomération (Suisse)
- Instances informelles de suivi des projets structurants (avec la participation des syndicats régionaux)

**Quels programmes de financement vous semblent-ils particulièrement intéressants pour l’aménagement du territoire ?**

- Libérer du foncier grâce à une urbanisation endogène
- D’aucuns expriment le souhait d’être soutenus dans le cadre de projets communs
- Projets d’agglomération
- Interreg → un cofinancement par le Land serait souhaitable
- Les réseaux de mobilité tels que définis dans la réglementation allemande relative au rôle des communes dans la protection de l’environnement fonctionnent bien.

**Quels sont vos souhaits en matière de mise à disposition de données dans les régions transfrontalières ? Quelles sont les approches à intensifier (telles que GeoRhena ou la plateforme statistique du lac de Constance) ?**

- Importance des interfaces



- Chiffres concernant les frontaliers sur la plateforme statistique du lac de Constance, à un degré de précision communale (point de départ + destination), mais sans classement, simplement départs/destinations
- IHK : Chiffres relatifs aux frontaliers
- Observation transfrontalière du territoire

**Que faut-il conserver du LEP 2002 ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui a encouragé la coopération ?**

- Répondre aux besoins en terrains constructibles des communes secondaires → cela nous doterait d'un argumentaire de base

**Que souhaitez-vous trouver dans le nouveau LEP ? Quels sont — selon vous — les points à améliorer ?**

- Reconnaître les besoins propres aux enjeux de développement économique à la frontière (le logement, par ex.) -> à prendre en compte aussi de l'autre côté de la frontière, sans oublier les directives cantonales
- Avantage de la démarche de planification spécifique au lac de Constance : description/mise en lumière des particularités -> décrire la région frontalière métropolitaine dans son aspect global (y compris ses espaces)
- Lignes directrices relatives au contenu afin de soutenir la coopération
- Grands projets (tels que la gare de Bâle) qui sont importants pour la région transfrontalière → poursuivre la réflexion sur la manière de les intégrer
- Mandat pour la coopération transfrontalière (surtout pour les syndicats régionaux)
- Capacité d'action pour l'espace, légitimer les raisons de s'opposer à tel ou tel projet
- Énergie, chaleur du lac, électricité, hydrogène
- Citer les projets d'avenir que le LEP doit prendre en considération

**Autres points**

- Les sujets abordés autour du lac de Constance ne sont pas les mêmes que dans le Haut-Rhin
- L'espace métropolitain de Zurich va jusqu'à la frontière (Constance y est donc associée)
- Une partie du Haut-Rhin est tournée vers Bâle, mais aussi vers Zurich
- Saint-Gall — Constance — Singen — Stuttgart
- Liaison entre Friedrichshafen et Ravensbourg : Romanshorn, Vorarlberg, Liechtenstein, Constance
- Axe de développement régional Constance — Saint-Gall dans le Schéma régional Haut-Rhin — Lac de Constance



- Quand on franchit la frontière pour faire des courses, tous les services du centre-ville sont utilisés
- Les communes allemandes ne jouent aucun rôle dans l’approvisionnement des Suisses, bien que la demande soit très forte
- Loisirs/tourisme : forte demande pour des excursions à la journée en Forêt-Noire-Baar-Heuberg/Randen/sud de la Forêt-Noire en empruntant la frontière



### **Crédits**

#### **Direction de la publication :**

Ministère du Développement régional et du  
Logement du Bade-Wurtemberg  
Theodor-Heuss-Straße 4  
70174 Stuttgart  
Tél. : +49 (0)711 123-0  
Courriel : [poststelle@mlw.bwl.de](mailto:poststelle@mlw.bwl.de)

#### **Modération et compte rendu :**

translake GmbH  
Obere Laube 53  
78462 Constance  
Tél. : +49 (0)7531 36592-30  
Courriel : [info@translake.org](mailto:info@translake.org)